



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement des transports

Question au Gouvernement n° 647

Texte de la question

FINANCEMENT DES TRANSPORTS

Mme la présidente . La parole est à Mme Blandine Brocard.

Mme Blandine Brocard . Ma question s'adresse à monsieur le ministre chargé des transports. Les Français sont aujourd'hui soumis à deux exigences : celle de la transition écologique, bien sûr, mais aussi – et peut-être surtout – celle de la mobilité du quotidien. Pour des millions d'entre eux, la voiture n'est en effet pas un choix de convenance mais une nécessité : ils n'ont tout simplement pas d'autre moyen de se déplacer. Les trains, quand il y en a, sont sous-dimensionnés ou vétustes.

Mme Cyrielle Chatelain . La faute à qui ? À vous !

Mme Blandine Brocard . Les cars ne suffisent pas et les transports en commun réguliers – bus, métro, tram – sont réservés au cœur des grandes agglomérations. Les petites lignes ferroviaires sont abandonnées ou vétustes. Les Français sont pourtant prêts à prendre ces transports-là. Ils attendent des solutions concrètes, accessibles et proches de chez eux. Ce sont ces solutions qui, dans les faits et non seulement dans les discours, et à la différence des interdictions – comme, chez moi, les ZFE –, rendront possible la transition écologique. Nous ne pouvons pas leur demander des efforts sans leur offrir, partout, des alternatives accessibles et efficaces.

Des choses ont été faites : la dette de la SNCF a été reprise, des investissements ont été relancés. Les besoins restent pourtant importants et nous savons que les contraintes budgétaires sont nombreuses. C'est pourquoi les Français se posent régulièrement et légitimement une question : pourquoi ne pas revoir le fonctionnement des concessions autoroutières et ne pas se pencher sur la manne financière qu'elles dégagent ?

Monsieur le premier ministre l'a lui-même affirmé : les autoroutes sont le « patrimoine des Français », qui les ont payées avec les péages. Elles peuvent leur rapporter, demain, des sommes considérables.

Dans le cadre des travaux de réflexion commencés par le gouvernement, ma question est simple : comment s'assurer, alors que les premiers contrats de concessions autoroutières arriveront à échéance dans sept ans, que le produit des péages sera plus largement utilisé dans des transports accessibles et efficaces, dans ces mobilités du quotidien que les Français, dans tous les territoires, attendent légitimement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Philippe Tabarot, *ministre chargé des transports* . Vous avez tout dit dans votre question. Avec M. le

premier ministre ainsi que mes collègues François Rebsamen et Amélie de Montchalin, nous avons lancé lundi, à Marseille, Ambition France transports – un modèle inédit et nécessaire face aux défis qui nous attendent. Nous avons réuni l'ensemble des acteurs du secteur des transports : parlementaires, représentants des collectivités territoriales, des usagers et des filières professionnelles, experts. Cette conférence, qui se tiendra sur dix semaines, s'articule autour de quatre ateliers thématiques complémentaires : les mobilités régionales – notamment les services express régionaux métropolitains –, les infrastructures routières, le transport ferroviaire, le verdissement du transport de marchandises – le fret.

Vous avez évoqué une autre question centrale : l'avenir des concessions autoroutières. Qui doit financer l'entretien et les investissements ? Quel doit être le rôle des péages ? Faut-il envisager des modulations de ces derniers selon les usages ? Ces questions essentielles méritent un débat approfondi, que nous mènerons sans tabou. L'État doit enfin revenir au cœur du dispositif, comme vous le dites depuis si longtemps, monsieur le premier ministre.

Le transport nécessite visibilité et stabilité. Il n'est pas question d'opposer les modes de transport entre eux, mais de construire un système à la fois cohérent et solidaire. Quand un Français sur trois – chiffre impressionnant – a déjà renoncé à une opportunité professionnelle, faute d'une solution de mobilité, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions pour notre pays.

C'est pourquoi j'invite chacun d'entre vous à participer activement à cette conférence. Vos contributions seront précieuses : elles nous permettront de construire ensemble l'avenir de nos mobilités – et surtout leur financement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs des groupes EPR et DR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Blandine Brocard](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 647

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2025